

## Conseils d'utilisation

### 1 - VOTRE MEDAILLON :

- Portez votre médaillon en permanence lorsque vous êtes chez vous. Ne l'emportez pas hors de votre domicile, vous risquez de le perdre ou de le détériorer. A plus de 60 mètres vous ne serez plus sécurisé.
- Si vous vous levez la nuit, prenez votre médaillon avec vous, les chutes de nuit sont les plus fréquentes.
- Lorsque vous faites votre toilette, prenez votre douche ou votre bain, gardez votre médaillon sur vous, celui-ci est étanche.

### 2 - LES APPELS D'ALARME :

- Appuyez fermement sur le bouton de l'émetteur jusqu'à l'activation de la diode rouge.
- Attendez que l'opérateur se soit présenté avant de parler. (Communication système radio)
- Lors d'un appel d'urgence, y compris un faux appel, ne décrochez pas votre combiné téléphonique pour parler avec l'opérateur, il vous entendra même si vous n'êtes pas à proximité de votre appareil ou de votre téléphone.

### 3 - REGLES GENERALES :

- Ne débranchez en aucun cas la prise d'alimentation électrique de votre transmetteur.
- Lorsque vous devez vous absenter plus de cinq jours, prévenez l'association au **04.70.29.23.32**.
- Un déclenchement intempestif de votre transmetteur en votre absence provoquerait automatiquement l'intervention des Secours.
- Pensez bien à la gestion de vos clefs en nous indiquant votre code de boîte à clefs et/ou la personne qui les détient à moins de 5 minutes à pied de votre domicile.
- En cas de changement intervenant au sein de votre foyer - Départ du conjoint, changement de N° de téléphone, d'adresse, merci d'en avvertir le secrétariat pour modification de votre contrat.
- En cas de changement intervenant dans votre entourage et concernant vos référents, merci d'en avvertir le secrétariat pour modification dans votre contrat.

## BORDEREAU DE RETRACTATION

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous :

**ANNULATION DE COMMANDE**  
Code de la consommation art. L. 121-23 à 121-26

**CONDITIONS :**

- ☛ Compléter et signer ce formulaire
- ☛ L'envoyer en lettre recommandée avec accusé de réception
- ☛ Utiliser l'adresse figurant au dos
- ☛ L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné, déclare annuler la commande ci après:

Nature du service commandé : \_\_\_\_\_

Date de la commande : \_\_\_\_\_

Nom du client : \_\_\_\_\_

Adresse du client : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signature du client :